



QUESTIONS-RÉPONSES

Centre communautaire multifonctionnel

Le 2 juin 2017, la Municipalité de Cantley a reçu la nouvelle de l'octroi de subvention des gouvernements fédéral et provincial via le Fonds des petites collectivités (FPC). Ce document de questions-réponses a été réalisé dans le souci d'informer les Cantléens, cependant, le comité du CCM et les employés municipaux travaillent en ce moment sur la mise à jour du dossier. Le présent document est donc susceptible d'être modifié.

Combien coûte le projet au total ?

Le projet révisé, soumis lors de la demande de subventions au Fonds des petites collectivités (FPC), est de 9 975 491 \$ comprenant le coût du bâtiment, l'emplacement et les honoraires professionnels.

Pourquoi le projet est-il désormais évalué à 9 975 491\$?

Le projet a été révisé à la baisse suite au registre signé par les citoyens en mars 2016. À l'époque, le projet était évalué à 13.5 millions et a désormais été révisé à la baisse grâce à la réduction de l'espace de la bibliothèque (centre culturel) et la suppression de l'espace de conditionnement physique (projet initial de 3155 m² revu à 2653 m² aujourd'hui).

Combien coûte le projet pour vos citoyens ?

Le différentiel consolidé par règlement d'emprunt du CCM est donc nettement moins élevé que ce qui avait été prévu lors de la présentation du projet initial en 2016. Le service financier est en ce moment sur le calcul des coûts avec l'intégration des subventions et sera bientôt en mesure de partager un montant qui devrait être de l'ordre de 45 \$ par compte de taxes, calculé sur la valeur foncière moyenne (charge annuelle sur 20 ans) et les coûts d'opération seraient absorbés à même le budget annuel d'opérations de la Municipalité grâce aux augmentations de valeurs foncières des résidences en place et les nouvelles constructions.

Quand commence-t-on les travaux et quand peut-on s'attendre à l'ouverture du CCM ?

La Municipalité est encore dans la phase de mise à jour du dossier. Le chantier sera lancé dès que possible avec l'objectif de terminer le CCM à la fin de l'année 2018 ou au plus tard début 2019.

La Municipalité a-t-elle consulté la population pour déterminer les besoins des citoyens et ainsi en arriver à proposer une telle infrastructure?

Le projet de centre communautaire multifonctionnel, tel que présenté, se veut une continuité du travail déjà entamé par le précédent conseil. Le conseil actuel a tenu compte de consultations antérieures, en plus de consulter certains organismes et groupes communautaires et de sonder la population par l'envoi d'un questionnaire lors de la consultation publique sur la Politique de la famille et des aînés. Le projet proposé a donc été conçu en tenant compte des besoins communautaires, culturels, sportifs et de loisirs de la communauté cantlienne. D'autre part, le comité CCM organisera un forum public le 28 juin 2017 pour ouvrir la discussion quant aux besoins et offres de services à combler pour la population cantlienne.

Quels seront les coûts d'opération pour entretenir et faire fonctionner le centre?

Après avoir comparé le projet à des centres similaires au Québec, et fait des calculs détaillés et exhaustifs, les coûts d'opération annuels reliés à l'entretien du centre communautaire multifonctionnel s'établissent **environ à 270 000 \$**. Ce montant comprend les frais d'entretien (systèmes de ventilation, systèmes mécaniques et électriques, plomberie, ménage, etc.), la surveillance et le contrôle d'accès ainsi que les besoins énergétiques (électricité, chauffage, climatisation). Par ailleurs, l'ouverture du CCM permettra de diminuer les coûts liés à la location tout en augmentant l'offre de service déjà en place. Enfin, la Municipalité sera en mesure de louer des espaces aux professionnels pour diverses activités dont les revenus de location pourront atténuer les coûts d'opération ou développer l'offre de service.

Pourquoi ne pas construire un aréna au lieu d'un centre multifonctionnel?

La construction du CCM permettra donc à toute la population de bénéficier d'un lieu de rassemblement où le type d'espaces favorisera un large éventail d'usages pour répondre aux besoins du plus grand nombre. Par ailleurs, lorsque l'on regarde de plus près l'offre régionale en matière d'arénas, l'Outaouais dispose déjà de 22 arénas dont plusieurs peinent à meubler leur temps de glace et à atteindre le seuil de rentabilité. La construction d'un aréna supplémentaire à Cantley risquerait d'entraîner la Municipalité dans cette mouvance. Retenons ici que les frais de construction d'un aréna s'établissent entre 8 et 10 millions de dollars et que les frais d'opération s'élèvent au minimum à 500 000\$ par année.

Cantley a besoin d'infrastructures sportives, alors pourquoi construire un centre communautaire multifonctionnel?

Le mot «multifonctionnel» dans l'appellation du futur centre, soit centre communautaire multifonctionnel (CCM), prend tout son sens. Le conseil a placé l'aspect de multifonctionnalité au cœur de sa vision lors de l'élaboration du projet. Ainsi, en plus d'un volet communautaire et culturel, le CCM offrira plusieurs espaces permettant la pratique de sports intérieurs pour tous les groupes d'âge, tels que volley-ball, hockey-balle, badminton, zumba, yoga, kickboxing, judo, danse, etc. Les citoyens pourront donc participer à des activités sportives, et ce, à des tarifs concurrentiels.

Pourquoi construire un centre communautaire multifonctionnel alors que nous avons déjà accès aux gymnases des écoles primaires?

Il est vrai que les gymnases des écoles primaires permettent déjà la tenue d'activités. Cependant, puisqu'il y a des cours durant la journée, l'accès aux infrastructures scolaires est très restreint. De plus, les organismes et associations ont besoin d'espace pour la tenue de leurs rencontres. Sans compter qu'il est parfois impossible de tenir certains événements dans les écoles primaires en raison de la dimension trop petite des gymnases. Ainsi, les dimensions prévues pour la salle multifonctionnelle du futur centre permettront de répondre aux exigences des sports pour adultes ainsi que d'organiser des événements d'envergure.

Nous avons déjà une bibliothèque municipale, pourquoi en construire une plus grosse?

Premièrement, il s'agit de suivre la mutation actuelle des bibliothèques d'aujourd'hui qui s'opère à travers tout le pays. Une bibliothèque n'est plus un endroit statique rempli de livres, mais un centre interactif culturel et dynamique.

Il est important de mentionner qu'en créant un espace culturel dans le futur centre communautaire multifonctionnel, les citoyens, en plus de bénéficier d'un plus large inventaire de livres, auront accès à davantage d'outils culturels. Le nouvel espace permettra entre autres l'accès à des ordinateurs, des jeux vidéo, des jeux de société, des zones jeunesse, des zones ados et des salles d'études. Par ailleurs, cet espace permettra d'accueillir davantage d'expositions artistiques et deviendra un lieu de rencontre culturelle. Le nouvel espace encouragera la tenue de diverses activités, et surtout, l'accueil d'élèves des trois écoles primaires de la Municipalité lors de sorties scolaires éducatives.

Est-ce que le centre communautaire multifonctionnel vaut un investissement de 9 975 491 \$ de dollars?

Les dirigeants municipaux se sont rendus dans plusieurs centres communautaires au Québec afin de constater ce qui se faisait de comparable et à quel prix. Certains centres communautaires des environs ont effectivement été construits à prix moindre, mais pour une superficie inférieure et certains ont été construits il y a plusieurs années (matériaux de construction et services professionnels ont augmenté depuis). Pour répondre à la demande grandissante de sa population, Cantley doit se doter d'une infrastructure qui y répond et qui peut soutenir les besoins du plus grand nombre.

Mise à jour le 21 juin 2017